

Ours Bruns, « L'Exemple » Espagnol ? ...

Les ours asturiens sont cantonnés et fixés dans deux noyaux de peuplement limités des Monts Cantabriques: oriental et occidental, respectivement 65 et 300 km². Quant aux deux sites les plus célèbres: à Somiedo, l'élevage ovin et caprin a quasiment disparu (autour de 250 bêtes pour chacun des cheptels), et la réserve intégrale de Muniellos, est interdite à toute activité, travaux de recherche exceptés ; les visites, limitées à 20 personnes par jour, y sont soumises à autorisation ministérielle.

Dans les Pyrénées, c'est sur des zones touristiques très fréquentées, où l'élevage ovin est resté dominant, où les pâturages sont exploités, les éleveurs encore nombreux, que les ours ont été importés et ne sont pas du tout fixés.

Pour les ours asturiens, en octobre 2003, le biologiste Javier Naves concluait ainsi une étude scientifique co-signée par trois autres spécialistes de l'ours :

« Nos analyses peignent un tableau pas très optimiste des conditions d'habitat de l'ours brun dans le nord de l'Espagne. Il y a peu d'habitat qui ne soit occupé ni de bonne qualité ; pour les deux sous populations, cet habitat présente une proportion élevée de caractéristiques sous optimales, situation caractéristique de nombreuses espèces dans des zones fortement humanisées. »

(Voir : *Endangered Species Constrained by Natural and Human Factors: the Case of Brown Bears in Northern Spain* - Conservation Biology - Volume 17, No. 5, October 2003)

En novembre 2005, il reprenait cette analyse dans une interview publiée par *La Nueva España* :

- imprécision sur le nombre exact d'animaux présents sur l'ensemble de la Cordillère Cantabrique, les chiffres se situent entre 80 et 120 bêtes ...

- consensus scientifique sur le nombre d'ours nécessaire pour que la population soit naturellement viable : « *des centaines d'ours sur des milliers de kilomètres carrés* ». Il en concluait alors logiquement que la population d'ours dans la Cordillère ne pouvait: « *être considérée viable* ».

Et il soulignait le paradoxe suivant:

- limitée à son chiffre actuel, « *il faut alors envisager d'avoir toujours cette population en « soins intensifs » sous assistance respiratoire, alimentaire, et en interchangeant les bêtes* » pour assurer la reproduction en évitant la consanguinité ;

- mais pour atteindre le chiffre minimum, « *je ne sais pas si nous avons l'espace suffisant. Où allons-nous les mettre ? Ils ne peuvent pas trouver place dans les Asturies* ».

Daté de décembre 2003, une étude génétique des deux noyaux d'ours asturiens répond à cette question de façon pour le moins inquiétante. Les auteurs soulignent eux aussi que le nombre insuffisant de femelles dans chacune des deux populations, séparées en outre, ne permet pas un brassage génétique suffisant pour éviter une dégénérescence à moyen terme de ces populations.

Ils proposent alors rien moins que « *d'améliorer l'habitat et éliminer les barrières artificielles existant dans la zone entre les deux noyaux* » (*realizarse la mejora del hábitat y eliminar las barreras artificiales existentes en la zona situada entre ambos núcleos* – voir: *Estudio genético del oso pardo cantábrico en Asturias*, diciembre de 2003 - Téléchargeable en tapant le titre – Je mets en gras)

. **Éliminer**, alors qu'il s'agit ici d'activités et infrastructures humaines, le verbe est pour le moins maladroit qui rappelle d'autres *éliminations*, de masse celles-là, où l'homme était d'ailleurs directement comparé à un parasite, le pou en l'occurrence. Maladroit, sans aucun doute, ce mot révèle bien quand même une étrange conception de la place et de l'homme et des ours dans ce petit pays que sont les Asturies. Comme chez nous, l'histoire humaine y a créé des espaces et des formes de biodiversité totalement différentes de celles des grands territoires sauvages, russe ou américain, où l'ours, là, vit sans présence humaine importante ni continue.

Ce sont d'ailleurs ces formes de biodiversité, agricole et ordinaire, qui inquiètent les rapporteurs du groupe 2 du « Grenelle de l'environnement » (*Préserver la biodiversité et les ressources naturelles*), citons parmi bien d'autres références (je mets en gras):

« Toute la biodiversité est concerné par cet enjeu, à commencer par la biodiversité ordinaire, celle de tous les jours, celle qui n'est pas nécessairement protégée. Les parcs et réserves, dont le rôle est essentiel, ne suffisent pas à cet objectif. Il faut aussi que les lieux de vie, d'activité et de transports restent viables pour la diversité biologique. Le milieu agricole est évidemment éminemment stratégique de ce point de vue. » (p. 16)

« La conservation de la biodiversité ne peut ainsi plus se réduire à la protection des espèces sauvages dans des réserves naturelles. Elle doit sauvegarder les grands écosystèmes de la planète, appréhendés comme la base et le support de notre développement. /.../ Ceci est d'autant plus vrai en France où tous les paysages, réputés naturels ou non, sont le fruit d'une coévolution du travail de la nature et de l'homme. » (p.31)

Ce Groupe 2 s'inquiète aussi pour la perte de diversité dans les races domestiques et les plantes cultivées. Mais c'est logiquement le Groupe 4 (*Vers des modes de production et de consommation durables*) qui insiste sur l'indispensable sauvegarde de ces formes non-spectaculaires de biodiversité agricole si bien représentées aujourd'hui encore sur toute la chaîne pyrénéenne, comme dans les Asturies d'ailleurs. Il est même impossible de choisir telle ou telle citation tant cette préoccupation irrigue tout le rapport du Groupe 4..

Que montre alors la situation asturienne ?

Cantonné à des secteurs précis, sauvages, fermés aux hommes, l'ours rencontre très vite des limites spatiales à son territoire, des limites bio-génétiques à sa diversité, et l'on en arrive alors :

- soit au constat neutre, objectif : *Où allons-nous les mettre ? Ils ne peuvent pas trouver place dans les Asturies.* Ce qui revient à dire, comme Javier Navez le souligne lui-même, que seul le maintien artificiel de cette population sous assistance, comme un malade en phase terminale, peut assurer sa survie. Mais là, dans ces deux noyaux asturiens, il y a toujours eu des ours, sans interruption, et l'activité humaine y est plus que réduite, résiduelle, à l'inverse des terroirs alentour. Pérenniser artificiellement, est un choix soutenable.

- soit à voir surgir des conceptions du monde où l'homme devient le gêneur, quasi parasite à éliminer pour laisser place au fauve.

Que les Asturiens, chez qui n'ont jamais cessé d'exister ces noyaux artificiellement isolés de population ursine, soient aujourd'hui confrontés à de tels dilemmes est une chose, à eux bien sûr de résoudre cette situation.

Dans les Pyrénées, aussi intensément humanisées que les Monts Cantabriques, n'existent pas par contre de semblables réserves anciennes dédiées à cet animal. Que l'on s'échine ainsi à des importations, même pas suffisantes pour assurer la survie locale de l'espèce, que ce faisant on confronte à de telles difficultés toutes ces formes de biodiversité ordinaires et agricoles qui caractérisent la chaîne, ce choix devenu apparemment « cause nationale » reste incompréhensible.

On peut même le trouver très désolant alors que biodiversité et développement durable sont des problèmes de fond bien plus urgents et complexes à traiter que l'importation d'ours dont l'espèce n'est nullement menacée : pour la seule Europe, on compte entre 4370 et 4515 ours bruns, entre 124.370 et 124.515 si l'on ajoute la Russie (pour ces chiffres, voir l'étude génétique citée ci-dessus; à titre de comparaison: à peine plus de 3000 brebis de race castillonnaise, race pyrénéenne en cours de récupération et que l'on ne trouve que sur un seul point de la chaîne). Classé LR/lc par l'UICN, l'ours brun fait partie des espèces « *not considered to be "Red Listed."* » (voir le site de l'UICN).

C'est d'ailleurs l'ADET-Pays de l'Ours elle même qui récemment reconnaît, enfin, la totale inanité de ces importations pour le devenir de cet animal : l'ours des Pyrénées, n'est qu'un nom, ni une espèce, ni une sous espèce ! C'est très récent, 5 octobre 2007, à propos des ours et oursins retrouvés morts dans les Abruzzes :

« Si l'ours des Pyrénées ne constitue en rien une espèce, ni même une sous-espèce, l'ours des Abruzzes, dit marsican, présente lui, d'après des scientifiques italiens, une particularité, au moins morphologique. » (Cf. « Actualités » du site Web de l'ADET – Pays de l'ours du 5 octobre 2007 – « Hécatombe dans les Abruzzes : 5 ours et 2 loups retrouvés morts »)

Beaucoup de bruit, de fureur, de temps perdu pour ce qui est, simplement, une étiquette, un vocable : « des Pyrénées » ! Nous avons bien d'autres choses à faire pour la biodiversité et le développement durable ...

Bruno Besche-Commence
Saint-Girons, septembre 2007
Contact : bbeschecommence@orange.fr